

Conseil d'établissement de l'EPS Jorat

Résumé de la séance du 27 novembre 2017, 17h30 à Mézières

Présence : Tout les membres sont présents sauf M. Borcard (excusé).

- Accueil

Madame Hirt, présidente, souhaite la bienvenue, et informe de la démission de Mme Nordmann de Méli-mélo, et donc du CEt. Elle est remplacée par Mme Duvoisin, nouvelle directrice de Méli-mélo, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Madame Hirt demande à chaque membre de remplir la feuille de présence de leurs coordonnées bancaire pour le paiement des indemnités de présence

- Ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé par mail par Mme Hirt.

Il est également disponible sur le site de l'ASIJ.

- Mise en discussion et adoption du résumé du 13 septembre dernier

En réponse à une question, les résumés de séance restent confidentiels tant que pas validés par tous. Bien que jugée compliquée par certain, la validation du résumé de chacun par retour de mail va être testée, dans le but de ne pas devoir attendre la prochaine séance du CEt pour diffuser le résumé.

La proposition de faire un compte rendu de quelques lignes en fin de séance, validé par tous et qui peut être communiqué de suite est soumise au vote :

Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 3

La proposition est validée par Madame Hirt. Ce résumé se fera dans les 10 dernières minutes de la séance.

Le Résumé du 13 septembre est adopté.

- Transports scolaires

A la demande du CEt, Monsieur Etienne Cherpillod, Président du CoDir de l'ASIJ et membre de la commission des transports est présent pour faire un point de situation :

- Il y a eu ce jour un point de situation avec la DGEO et la préfecture le 27.11.17.
L'objectif est de sortir de cette situation avec les moins de « casse de tout type » possible pour l'ASIJ et les utilisateurs des transports scolaires.
- Les horaires proposés par Taxi Romontois le 20.09.17 n'étaient pas adéquats et n'ont pas pu être mis en place. Certaines consignes claires du contrat n'étaient pas respectées.
- De nouveaux horaires réalisés par Taxi Romontois ou Car Postal seront mis en place dès que possible.
- Lors de cas avéré d'attente trop longue aux collèges relevés par la Direction de l'EPS du Jorat, des surveillants peuvent être mis en place. Les demandes seront à étudier par l'ASIJ de cas en cas.

- Concernant les incivilités dans les bus, c'est au transporteur de faire le règlement applicable dans ses bus. L'ASIJ peut pour sa part, en accord avec la Direction de l'EPS, faire appliquer une exclusion temporaire d'un élève d'un bus.

L'idée que le CEt travaille sur des règles de comportement à appliquer dans le bus est retenue, un groupe de travail dédié sera établi.

- Communications de l'établissement scolaire

Monsieur Morier-Genoud rapporte que de nombreux cas de comportement inadéquats d'élèves lui sont annoncés tels que :

- Comportement violent à l'arrêt de bus (Elève de secondaire du Raffort)
- Dégradation du respect envers l'adulte
- Bagarres au collège de Savigny

Il propose que le CEt puisse travailler sur :

- Etablir une règle de langage admissible, tant pour les élèves que les parents
- En parallèle aux règles de comportement à appliquer dans le bus, établir des règles de comportement aux arrêts de bus.

Il propose que chacun puisse travailler de son côté sur des idées/réflexions permettant de cadrer les écarts. Un échange sur ces idées pourrait être fait lors de la prochaine séance.

Axe de réflexion : l'accès à des jeux vidéo ou des contenus You Tube sans respect de l'âge minimum conseillé.

Concernant la fin de l'année scolaire, un programme « art » se met en place. Le tout n'est pas finalisé, il pourra nous en dire plus lors de la prochaine séance.

Les deux demi-journées accordées le dernier vendredi de l'année fait sens pour les secondaires, car c'est le lendemain des promotions.

Il y a possibilité de changer pour les primaires, mais en argumentant et en prenant l'avis de la conférence des maîtres. Il est décidé de laisser le dernier vendredi de l'année scolaire pour 2018 et d'étudier un changement possible en 2019.

- Cours de natation

Information de Monsieur Morier-Genoud :

L'EPS du Jorat est tributaire de la piscine de Puidoux. L'accès n'a pas été possible en 2015-2016. C'est par contre de nouveau d'actualité cette année. Les élèves de 4 et 5P y vont. La piscine de Puidoux est à la disposition de l'EPS deux après-midi par semaine. Chaque élève y va 8 fois 2 heures, accompagné d'un enseignant et d'un maître-nageur.

- Séances 2018

Deux séances sont d'ores et déjà planifiées :

- Lundi 12 mars à 17h45
- Vendredi 25 mai à 17h00

Deux autres dates seront agendées ultérieurement en septembre et décembre.

- Divers

Commission :

Se sont proposés pour faire partie de la commission « transports, civilités et règle » et sont nommés :

- Mme K. Gautschi Hälg
- Mme J. Kay-Lorenz
- Mme C. Muller
- Mme N. Duvoisin
- Mme F. Lafaye de Micheaux

Un état d'avancement du travail de la commission est à donner à Mme Hirt au plus tard fin février de manière à être mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Prix du CEt :

Les membres du ¼ parents proposent la création d'un prix qui serait remis à une classe pour un projet lié à une initiative positive (écologie, bien-être, respect, ...). Cette idée a le soutien de M. Morier-Genoud. Les membres du ¼ parents proposent de travailler sur cette idée et de nous faire part de leurs réflexions lors de la prochaine séance.

Résumé de séance :

Au vu de l'heure, seule une ébauche du résumé de séance a pu être rédigée en séance. De ce fait, le résumé se fera ultérieurement et sera validé par mail.

La séance est levée à 19h45

Prochaine séance

Lundi 12 mars 2018 de 17h45 à 19h45, salle de réunion de l'ASIJ, collège du Raffort

Accès au bâtiment par l'entrée *principale* (voir flèche rouge sur la photo en bas de document). Cette porte sera maintenue ouverte jusqu'à l'heure de début de la séance.

